

1. L'équipe éducative

EQUIPE EDUCATIVE de l'ensemble scolaire		
<i>« La réussite appartient à tous mais c'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite ». F.Piccard</i>		
CLASSES MATERNELLE		
ECOLE SAINT PIERRE	ENSEIGNANTS	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles
Petite section	Mme Chantal KELLER	Mme Séverine ALCOVERO Mme Elodie MICHEL
Moyenne section	Mme Sophie LYON-GALY	Mme Nathalie LIMONGE
Grande section	Mme Valérie CANOVAS	Mme Sophie PASTRE
ECOLE NOTRE DAME	ENSEIGNANTS	Agents Spécialisés des Ecoles Maternelles
Toute Petite Section / Petite Section	Mme Françoise BELTRAN	Mme Christiane GARCIA Mme Stéphanie VIE Mme Juliana DE SOUSA
Moyenne Section	Mme Amélie ARNAUDET	Mme Marie-Pierre MICHEL
Grande Section	Mme Karine FIERRO	Mme Rosa RUL
CLASSES PRIMAIRE		
ENSEIGNANTS		
CP A	Mme Christine HAGUELON	
CP B	Mme Martine SOULET	
CE1 A	Mme Carine ROBERT	
CE1 B	Mme Laure BUFFLIER	
CE2 A	M. Paul ANDREU	
CE2 B	Mme Sandrine LARGERON	
CM1 A	Mme Claudine AMBIT	
CM1 B	Mme Patricia BUYCK	
CM2 A	Mme Laure SANCHEZ	
CM2 B	Mme Emmanuelle LEHERICEY	
ULIS	Mme Bénédicte GINIEYS	
Enseignante spécialisée	Mme Myriam CARRE	
INTERVENANTS EXTERIEURS		
Anglais	Mme Audrey VERDIER	
Judo	M. Yann AUTIE	
PERSONNEL		
Cantine / Restauration / Entretien des locaux	Mme Kelly RAMBAL (Notre-Dame) Mme Virginie ROCA (Notre-Dame) Mme Marine LAVASTRE (Notre-Dame et Saint-Pierre) Mme Isabelle PEREZ (Notre-Dame) Mme Laetitia SANCHEZ (Notre-Dame et Saint-Pierre)	
Service technique	M. Albert CAMPO	
Maintenance informatique	M. Jean-Pierre DELIAS	
Surveillance / Garderie Encadrement éducatif	Mme Véronique FORLAY Mme Juliana SOUZA SENA	
Comptabilité	Mme Elisabeth MONTETY	
Secrétariat	Mme Priscilla BRACCHI	
CHEF D'ETABLISSEMENT		
M. Frédéric BIRLING		

Présidente de l'OGEC : Mme Marie GUILLERMINET

Présidente de l'APEL Saint-Pierre: Mme Nadège VINCENT apelsaintpierrebeziers@gmail.com

Présidente de l'APEL Notre-Dame : Mme Marion MUNTEANU apelnotredamebeziers@outlook.fr

2. Entrées et sorties

ENTREES DES ELEVES

- ✓ Entrée des élèves (primaire)

Les entrées du matin et de l'après-midi se feront par le portillon métallique.

- ✓ Entrée des élèves (maternelle)

Les entrées se feront par la porte principale de la maternelle. Durant le mois de septembre, les parents de TPS / PS pourront accompagner leurs enfants directement dans leur classe.

SORTIES DES ELEVES

- ✓ Sortie des élèves (primaire)

Les parents sont autorisés à rentrer dans la cour de l'école par le grand portail jusqu'à une certaine limite qu'ils ne devront pas dépasser afin de garantir une bonne surveillance des enfants.

Les enfants devront attendre dans la cour la venue des parents.

Pour les parents qui souhaitent que leur enfant quitte seul l'établissement, une autorisation devra être demandée au secrétariat. Il sera alors délivré une carte de sortie. L'enfant ne pourra en aucun cas sortir seul sans présenter sa carte de sortie. Cette carte sera délivrée uniquement à partir du CE2.

- ✓ Sortie des élèves (maternelle)

La sortie des élèves de maternelle se fera par la porte principale de la maternelle.

3. Rappel des horaires

Horaires de l'école maternelle	
Garderie	7h30 / 8h10
Accueil du matin en maternelle	8h15 / 8h45
Classe le matin	8h45 / 11h45
Sortie de midi	11h45 / 12h (TPS et PS sortent 5 minutes avant)
Accueil de l'après-midi	13h30 / 13h45
Classe l'après-midi	13h45 / 16h45
Sortie de l'après-midi	16h45 / 17h15
Garderie	17h15 / 18h15

Horaires de l'école primaire	
Garderie	7h30 / 8h
Accueil du matin	8h / 8h30
Classe le matin	8h30 / 11h45
Sortie de midi	11h45 / 12h15
Accueil de l'après-midi	13h30 / 13h45
Classe l'après-midi	13h45 / 16h45
Sortie de l'après-midi	16h45 CE2 – CM1 – CM2 (CP, CE1 et ULIS sortent 5 minutes avant)
Etude du soir	17h15 / 18h15

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement. Les enfants en retard devront passer au secrétariat avant de rejoindre leur classe ; un ticket de retard devra être signé par les parents.

Les parents devront signaler les absences dès le matin par téléphone et les justifier par écrit dès le retour de l'enfant. (certificat médical dès 2 jours d'absence)

Pour les familles ayant un enfant scolarisé au collège, possibilité de garderie gratuite jusqu'à 12h30 le midi et jusqu'à 17h30 le soir.

4. Vacances scolaires

Vacances scolaires		
Toussaint	du vendredi 18 octobre au lundi 4 novembre	Le début des vacances commence toujours après la classe ; la reprise a lieu le matin du jour indiqué.
Noël	du vendredi 20 décembre au lundi 6 janvier	
Hiver	du vendredi 14 février au lundi 3 mars	
Printemps	du vendredi 11 avril au lundi 28 avril	
Pont du 8 mai	du mardi 6 mai au lundi 12 mai	
Pont de l'Ascension	du mardi 27 mai au lundi 2 juin	
Jours fériés	lundi 11 novembre (armistice 1 ^{ère} guerre mondiale) lundi 9 juin (lundi de Pentecôte)	
Vacances d'été	jeudi 3 juillet 2025	

5. Photos de classe

Photos de classe	
Maternelle Notre-Dame	mardi 24 septembre (matin)
Primaire Notre-Dame	lundi 23 et mardi 24 septembre

Pour le primaire, la programmation détaillée vous sera communiquée à la rentrée.

6. Réunions de classes

Réunions de classe			
CLASSE	ENSEIGNANT(E)	DATE	HORAIRE
Petite Section	Mme BELTRAN	vendredi 13 septembre	17h15
Moyenne Section	Mme ARNAUDET		
Grande Section	Mme FIERRO		
CP A	Mme HAGUELON	mardi 10 septembre	17h15
CP B	Mme SOULET		
CE1 A	Mme ROBERT	lundi 16 septembre	17h15
CE1 B	Mme BUFLIER		
CE2 A	M. ANDREU	Vendredi 6 septembre	17h15
CE2 B	Mme LARGERON		
CM1 A	Mme AMBIT	jeudi 12 septembre	17h15
CM1 B	Mme BUYCK		
CM2 A	Mme SANCHEZ	Jeudi 5 septembre	17h15
CM2 B	Mme LEHERICEY		
ULIS	Mme GINIEYS	samedi 7 septembre (accueil convivial)	

7. Contacts

Contacts	
Adresse Notre-Dame	32, rue Antoine PALAZY 34500 BEZIERS (adresse administrative)
Secrétariat	tel : 04 67 76 00 90 mail : secretariat@ndsp-beziers.fr
Garderie / Etude du soir	04 67 76 00 90
Site / blog	https://www.notredamesaintpierre.fr

Réservations pour la restauration et l'étude du soir via **ECOLEDIRECTE**

8. Suivi scolaire (pour le primaire)

Bulletins (remise des notes)		
Trimestre	Période	Remise du bulletin
1 ^{er} trimestre	du lundi 2 septembre au vendredi 6 décembre	semaine du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre
2 ^{ème} trimestre	du lundi 9 décembre au vendredi 21 mars	semaine du lundi 24 mars au vendredi 28 mars
3 ^{ème} trimestre	du lundi 31 mars au vendredi 20 juin	du lundi 23 juin au vendredi 27 juin

Les bulletins présenteront les compétences travaillées et évaluées tout au long des périodes.

Ils devront être signés par les parents et rendus à l'enseignant.

Pour les parents séparés, le parent n'ayant pas la garde de son enfant pourra demander une copie des relevés de notes.

9. Parcours catéchétique renforcé (à partir du CE2) / préparation aux sacrements

L'enjeu de cette démarche est de permettre aux enfants de grandir dans la Foi, d'approfondir et d'élargir leur connaissance de notre religion catholique et de la vie de Jésus par la **prière**, le **partage de la Parole**, la **célébration** et l'**annonce de notre Foi**. Cette démarche vient en complément de la culture chrétienne et de l'éveil à la Foi qui sont dispensés chaque semaine dans toutes les classes de notre école. Ce parcours catéchétique est l'occasion de prendre un temps de pause, en famille, où la réflexion, l'ouverture et l'échange avec nos enfants nous sont offerts. Ce parcours spécifique sera également proposé aux familles désireuses de voir leur enfant être préparé aux sacrements de la 1^{ère} communion et du baptême).

De plus amples informations vous seront communiquées à la rentrée de septembre.

Une réunion d'information vous sera proposée par Nelly PASCAL (adjointe en pastorale scolaire) ainsi que du Père Hervé DUSSEL.

10. Stages récréatifs

Des stages récréatifs sont proposés aux enfants de la Grande Section au CM2 durant toutes les premières semaines des vacances scolaires de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps.

Ces stages seront animés par Madame Audrey VERDIER (professeur d'Anglais sur l'établissement) et Yann AUTIER (professeur de Judo sur l'établissement).

« L'éducation est plus qu'un métier, c'est une mission qui consiste à aider chaque personne à reconnaître ce qu'elle a d'irremplaçable et d'unique, afin qu'elle grandisse et s'épanouisse. »

Pape Jean-Paul II